

MAÎTRISEZ LA RÉGLEMENTATION DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET DU SURENDETTEMENT - DIGITAL ENCADRÉ



AAA007E

3h dont 30 mn d'encadrement 350,00 €^{HT}

Objectifs

Découvrir les règles essentielles relatives à la protection des consommateurs et à la lutte contre le surendettement

Profil Stagiaire(s)

Collaborateur qui concourt à l'établissement d'un crédit à un particulier (crédit à la consommation, crédit immobilier, crédit de trésorerie ...)

Profil animateur(s)

Juriste spécialisé en droit de la consommation.

Concepteur des modules

Spécialiste de la modalité de formation à distance.

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demofr



MODULES

La lutte contre le surendettement et les mesures de prévention

En accumulant des crédits de diverses natures, certaines personnes peuvent se retrouver en situation de surendettement. Afin de lutter contre ce phénomène, des mesures de prévention ont été mises en place.

Connaître les conditions de dépôt d'un dossier de surendettement

La lutte contre le surendettement des particuliers comprend un volet préventif et un volet curatif. Ainsi, les particuliers dont la situation de surendettement est déjà caractérisée peuvent essayer de l'améliorer avec l'aide de commissions de surendettement.

Connaître les procédures de règlement du surendettement des particuliers

Il existe plusieurs situations de surendettement pour un particulier. En fonction de chaque cas, s'appliquera une procédure de règlement adaptée.

Protection du consommateur en matière de crédits à la consommation

La protection de l'emprunteur en matière de crédit à la consommation est une préoccupation constante du législateur qui a la volonté de limiter le surendettement des consommateurs. Un dispositif de protection a ainsi été mis en place par la loi Scrivener. Ce dispositif a été réformé par la loi Lagarde du 1er juillet 2010 afin de renforcer et d'améliorer l'information de l'emprunteur.

Protection du consommateur en matière de crédits immobiliers

Un dispositif de protection de l'emprunteur immobilier a été élaboré par le législateur français. Institué à l'origine par la loi Scrivener, ce dispositif a été modifié à différentes reprises, puis dernièrement par la transposition en droit français de la Directive Européenne MCD.

MAÎTRISEZ LA RÉGLEMENTATION DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET DU SURENDETTEMENT - DIGITAL ENCADRÉ



AAA007E

3h dont 30 mn d'encadrement 350,00 €^{HT}

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ». Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

En moins de 4 heures, un focus sur 2 points de vigilance liés à la réglementation du crédit aux particuliers.